

CAS Promouvoir une institution culturelle – Module II Développement et gestion événementiels

21, 22, 28, 29 octobre et 18, 19, 25, 26 novembre 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner jusqu'au **30 septembre 2022** par courriel à l'adresse: caroline.ferrazzo@unine.ch.

Si le module I n'a pas été validé, merci de joindre un curriculum vitae.

Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'arrivée et en fonction des prérequis. Prière de remplir ce formulaire **en caractères d'imprimerie**.

Nom : Prénom :

Formation : Université / EPF HES / ETS / HEG Maturité
 Apprentissage / Ecole professionnelle Autre :
 Module I «Promouvoir». Si oui, veuillez indiquer l'année :

Profession :

Institution / Entreprise / Organisation :

Fonction :

Adresse professionnelle : Adresse privée :

Rue : Rue :

NPA / Ville : NPA / Ville :

Tél. Tél.

E-mail : E-mail :

Merci d'envoyer le courrier / de facturer le cours à :

L'adresse professionnelle

L'adresse privée

Je m'inscris au cours «Promouvoir une institution culturelle - Module II» et m'engage à verser la somme de CHF 2'800.- (CHF 2'600.- pour les membres ICOM, AMS et ICOMOS ainsi que de toutes associations professionnelles dans le domaine culturel, sous réserve de l'accord de la direction du CAS) dès réception de la confirmation de l'inscription. Je déclare en outre avoir pris connaissance des conditions figurant sur le programme et le règlement du cours.

Lieu et date : Signature :

Information: Il est possible de payer la somme due en plusieurs tranches sur demande. Un e-mail vous est envoyé pour accuser réception de votre bulletin d'inscription. La confirmation de tenue du cours (selon le nombre d'inscriptions) est communiquée le 3 octobre 2022.